

CRÉER SA CONVENTION DE STAGE AVEC L'APPLICATION IPRO

01

JE ME RENDS À L'ADRESSE :

<http://ipro.univ-amu.fr>

...ou depuis l'ENT : Menu Pédagogie / Stages



02

Si je ne suis pas encore connecté,

JE SAISIS MES IDENTIFIANTS ENT...

...qui figurent sur le certificat de scolarité délivré lors de l'inscription



03

UNE FOIS SUR MON BUREAU IPRO...

...dans le menu «MON ESPACE CANDIDAT» je clique sur «Demander votre autorisation de stage»



04

JE LIS ATTENTIVEMENT LA PROCÉDURE AVANT DE POURSUIVRE

- Je remplis le formulaire d'autorisation de stage avec les informations demandées.
- Je sou mets ma demande d'autorisation de stage à la validation du responsable pédagogique.
Si vous ne connaissez pas le nom de votre responsable pédagogique, référez-vous à la section «IDENTIFIER SON RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE» sur votre bureau IPRO
- J'attends l'email (@etu.univ-amu.fr) m'informant de la décision du responsable pédagogique.
- Si mon autorisation de stage est acceptée, je complète ma convention sur IPRO en suivant le lien inclus dans l'email.
- Je sou mets ma convention de stage complétée à la validation d'un groupe de gestionnaires de conventions.
- J'attends qu'un gestionnaire de conventions me contacte par email pour la signature de ma convention de stage.